

# Programme d'Appui à la Modernisation de l'Etat Civil (PAMEC II)

**Pour la mise en œuvre d'un système inclusif et fiable d'état civil et de statistiques démographiques**

## Contexte

Le Cameroun est engagé depuis 2009 dans un processus de modernisation de son système de l'état civil. Ce processus a permis une réforme du cadre juridique et institutionnel de l'état civil, ainsi que l'élaboration d'un plan stratégique de réhabilitation de l'état civil. Le Ministère de la Décentralisation et du Développement Local (MINDDEVEL) est responsable de l'état civil à l'échelle centrale et le Bureau National de l'Etat Civil (BUNEC) appuie la mise en œuvre de la réforme nationale de l'état civil.

Les compétences transférées aux communes dans le cadre de la décentralisation font qu'elles assurent la prestation des services d'état civil au niveau local. Jusqu'à présent, les registres d'état civil sont tenus manuellement et les documents établis dénotent d'importantes lacunes en termes de qualité : ils sont souvent mal entretenus ou ne peuvent être localisés. Les conséquences de cette situation sont perceptibles sur le taux d'enregistrement des faits d'état civil. Près de 40% des naissances des enfants ne sont pas enregistrées et moins de 10% des décès sont répertoriés dans les registres.

Les normes recommandées par l'Organisation des Nations Unies pour les systèmes d'état civil, c'est-à-dire l'enregistrement continu, obligatoire, permanent et universel des données d'état civil, ne sont pas systématiquement remplies. L'absence de digitalisation entrave la fonction statistique de l'état civil. Le MINDDEVEL, le BUNEC et les communes ne sont pas encore en mesure d'assurer la mise en œuvre d'un système inclusif et fiable d'état civil et de statistiques démographiques.

Face à cette situation, le Gouvernement camerounais, en partenariat avec la République Fédérale d'Allemagne, a lancé le Programme d'Appui à la Modernisation de l'Etat Civil (PAMEC). Après une première phase mise en œuvre entre juillet 2018 et juin

2021, les deux Gouvernements ont convenu de la mise en œuvre d'une deuxième phase sur la période juillet 2021 - septembre 2023.

L'objectif du PAMEC II est le suivant : *Les services administratifs de l'état civil, axés sur les besoins des citoyens, sont améliorés.*

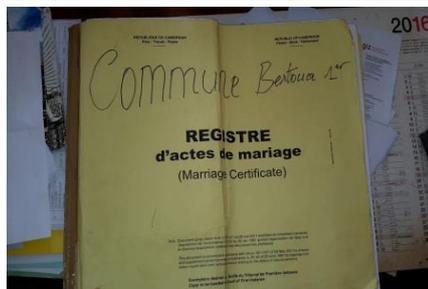


Nom du Projet	Programme d'Appui à la Modernisation de l'Etat Civil (PAMEC II)
Sur mandat du	Ministère fédéral de la Coopération économique et du Développement (BMZ)
Agence d'exécution	Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit (GIZ) GmbH
Sous Tutelle du	Ministère de la Décentralisation et du Développement Local (MINDDEVEL)
Partenaires	MINDDEVEL, Bureau National de l'Etat Civil (BUNEC), Institut National de la Statistique (INS), Communes partenaires, Organisations de la Société Civile (OSC)
Régions	Nord, Sud-Ouest et Littoral
Durée	2021-2023

Le Programme d'Appui à la Modernisation de l'Etat Civil II développe son appui à travers trois outputs/résultats:

- 1) Les compétences et les capacités des acteurs et des institutions responsables de l'état civil sont améliorées,
- 2) Certains aspects de l'enregistrement des faits d'état civil sont digitalisés dans des communes pilotes,





3) Certains aspects du système de l'état civil sont renforcés en termes de proximité, d'égalité et de participation de la société civile.

Le programme, placé sous la tutelle du MINDDEVEL, opère comme action pilote dans des communes sélectionnées des régions du Nord, du Sud-Ouest et du Littoral. Il a cependant un impact au niveau national.

## Prestations

Le Programme d'Appui à la Modernisation de l'Etat Civil II accompagne le MINDDEVEL, le BUNEC, l'INS et les communes partenaires dans le processus d'implémentation d'un système fiable et inclusif d'état civil et de statistiques démographiques. Il vise à renforcer les capacités des acteurs fournissant les services d'état civil (côté offre), et à accroître l'utilisation de ces services par la population (côté demande).

Le côté offre est appuyé par le biais de consultations stratégiques et du renforcement des capacités des principales parties prenantes. Cela implique le développement de stratégies pour des solutions TIC durables.

Côté demande, il s'agit d'assurer un accès équitable aux services de l'état civil pour les populations économiquement désavantagées et les autres groupes défavorisés. Il s'agit en outre de créer les conditions d'un dialogue entre les acteurs du système aux niveaux local, régional et national, dans le but d'améliorer la qualité du service de l'état civil rendu à la population. Ceci pour permettre aux citoyens de jouir de leurs droits en matière d'éducation, des services rendus par l'Etat et garantir la participation politique. Ainsi, le programme contribue directement et indirectement à la réduction de la pauvreté.

Le programme veille à l'égalité des sexes en garantissant qu'une attention particulière soit portée aux femmes et aux filles. Cela concerne leur accès aux services et leur éducation sur les droits associés à l'état civil, particulièrement au sein du mariage et de la famille. Il veille également à l'intégration des préoccupations des

différents groupes de la société afin que les besoins de chacun puissent être adressés.

## Approche

Le programme utilise une approche axée à la fois sur le niveau national et le niveau local. Il met en relation les différents acteurs qui interviennent sur l'état civil, pour renforcer leur collaboration et améliorer la qualité du service de l'état civil. Il développe pour cela des instruments et des guides pour faciliter l'implémentation de la réforme.

Le programme développe aussi une approche basée sur l'apprentissage des actions testées et éprouvées sur le terrain. Il appuie des processus pilotes de digitalisation, afin de générer des connaissances de l'expérience de terrain, en vue d'une montée à l'échelle basée sur les bonnes pratiques. Dans cette approche, le PAMEC II favorise la synergie avec les autres partenaires au développement, les autres programmes de la GIZ et avec les acteurs nationaux qui développent des initiatives dans le domaine de l'état civil.

L'intervention du programme est répartie dans trois résultats qui reflètent ladite approche:

Le résultat 1 vise à renforcer les capacités et les compétences des acteurs et des institutions responsables de l'état civil. Il vise également à créer les conditions d'une coordination efficace des actions et initiatives liées à l'état civil au Cameroun.

Le résultat 2 vise la digitalisation de certains aspects de l'enregistrement des faits d'état civil dans des communes pilotes, dans le respect des orientations définies par le Gouvernement Camerounais et en prenant en compte les réalités locales.

Le résultat 3 quant à lui, vise à améliorer l'accessibilité des services de l'état civil pour la population, en particulier pour les femmes et les filles, en s'appuyant sur le rôle de surveillance de la société civile, dont le suivi de la qualité du service va permettre aux acteurs de proposer des services adaptés aux besoins des citoyens.

Publié par Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit (GIZ) GmbH  
Sièges de la société: Bonn et Eschborn, Allemagne

Programme d'appui à la Modernisation de l'Etat civil (PAMEC)

Bureau Régional de la GIZ - Yaoundé  
BP 7814, Yaoundé, Cameroun  
T +237 650 276 930/650 276 931  
www.giz.de/kamerun

Responsable Wim DEKKERS

Texte Mireille Atangana/Thérèse Ngo Bayamack/Hervé Ntamack

Edition Hervé Ntamack

Mise à jour Novembre 2021

Le contenu de la présente publication relève de la responsabilité de la GIZ.

En coopération avec Ministère de la Décentralisation et du Développement Local (MINDDEVEL)

Sur mandat du Ministère fédéral de la Coopération économique et du Développement (BMZ)

Adresses des bureaux du BMZ

BMZ Bonn  
Dahlmannstraße 4  
53113 Bonn, RFA

T+49 (0)22899535-0  
F+49 (0)22899535-3500

[poststelle@bmz.bund.de](mailto:poststelle@bmz.bund.de)  
[www.bmz.de](http://www.bmz.de)

BMZ Berlin  
Stresemannstraße 94  
10963 Berlin, RFA

T+49 (0)3018535-0  
F+49 (0)3018535-2501